



Le serment militaire

Le serment d'un soldat est une promesse faite à un avenir inconnu. Tout militaire devrait réfléchir avec soin envers qui il s'engage, et pour quelle cause.

René Zittlau

mar. 04 août 2026 12 min de lecture

Introduction

Le 20 juillet 2026, le moment était à nouveau venu. De jeunes recrues de la Bundeswehr ont prêté serment d'allégeance à la République fédérale d'Allemagne lors d'une cérémonie solennelle devant le bâtiment du ministère de la Défense. Ce serment est énoncé à l'article 9 de la loi sur les militaires :

« Je jure de servir fidèlement la République fédérale d'Allemagne et de défendre vaillamment les droits et libertés du peuple allemand, que Dieu m'aide. »



Le ministre de la Défense Boris Pistorius, Navid Kermani et l'inspecteur général Carsten Breuer lors de la cérémonie de prestation de serment de la Bundeswehr à Berlin, le 20 juillet 2026. Photo AP/Ebrahim Noroozi

La dilution délibérée des termes politiques

Avant que les soldats ne prêtent ce serment, le ministre de la Défense Pistorius et l'inspecteur général de la Bundeswehr leur ont adressé quelques mots d'encouragement bien choisis. À leurs côtés, en tant qu'orateur principal et représentant de la soi-disant « société civile », se tenait l'écrivain indépendant Navid Kermani, né en Allemagne en 1967 de parents iraniens.



Kermani a prononcé un discours qui donne à réfléchir. Les personnes intéressées peuvent le lire [ici](#). Les réflexions qu'il a suscitées en moi vont bien au-delà de l'événement lui-même.

Navid Kermani a trouvé de nombreux mots éloquents. Certains d'entre eux ont certainement fait sensation et sont devenus viraux sous forme de vidéo. Mais il a très vite « remis les pendules à l'heure » concernant cette première impression agréablement surprenante — celle-là même qui avait d'abord attiré mon attention sur son discours.

Par exemple, Kermani a déclaré : « Nul autre que la chancelière allemande a pris l'habitude de minimiser l'importance du droit international et de passer sous silence ses violations dès que cela semble politiquement opportun. »

Cette critique est justifiée et tout à fait méritée. Pourtant, dans la même ligne de pensée, quelques instants plus tôt, il félicite le président fédéral Steinmeier pour une déclaration faite lors d'un discours le 24 mars de cette année, selon laquelle « l'Allemagne est attachée au droit international et à l'ordre fondé sur des règles ».

Il semble tout à fait grotesque qu'un écrivain manie les mots et la terminologie politique avec une telle naïveté et sans aucune analyse critique. Ou s'agit-il peut-être d'autre chose, et utilise-t-il ces mots et ces termes de manière tout à fait délibérée dans ce contexte ?

Kermani lui-même fait également référence à plusieurs reprises au droit international et à l'ordre fondé sur des règles dans son discours. Il le fait comme si ces deux termes étaient interchangeables, désignaient une seule et même chose, formaient une seule et même entité, ou du moins se complétaient mutuellement.

Les recrues écoutent. Comment comprennent-elles ce qui est dit ?

C'est précisément ce manque de clarté dans l'utilisation de ces termes courants qui constitue l'un des principaux problèmes auxquels est confrontée la société allemande aujourd'hui. Car, à y regarder de plus près, il apparaît clairement que les dirigeants politiques allemands sont liés par des principes qui forment rarement un tout cohérent et qui, en réalité, s'excluent mutuellement sur le fond. En effet, les règles de « l'ordre fondé sur des règles » – contrairement au droit international – ne sont définies nulle part, ce qui les rend arbitraires, si populaires en Occident, et par conséquent si dangereuses pour les États qui n'appartiennent pas au « club occidental ».

Il aurait été très utile pour les recrues, en termes d'orientation politique, que Navid Kermani ait apporté quelques éclaircissements sur ce sujet. Rattrapons maintenant ce manque à l'aide d'exemples tirés du passé politique récent de l'Allemagne.

En tant que signataire du droit international, l'Allemagne aurait dû user de tout son pouvoir pour plaider en faveur de la mise en œuvre des accords de Minsk 1 et 2, qui la lient en vertu du droit international. Après tout, le droit international prime sur le droit national. Au lieu de cela, le pays qui domine l'Europe occidentale a suivi les ordres de Washington, Bruxelles et Londres, s'est soumis à l'ordre fondé sur des règles de l'Occident et a fait tout ce qui était en son pouvoir pour éviter de mettre en œuvre les accords de Minsk 1 et 2 — et ainsi enfreindre le droit international. La conséquence indéniable de ce vandalisme politique est la guerre qui fait actuellement rage en Ukraine.

L'actuel président fédéral, que Kermani loue tant, a adopté une position résolument transatlantique en tant que ministre des Affaires étrangères de la — selon les termes de l'orateur — « grande République fédérale » pendant cette violation du droit. Il se moquait éperdument du droit international.

Ne serait-ce pas particulièrement important à savoir pour les soldats — ces soldats qui, en tant que citoyens en uniforme, sont censés défendre leur pays en ces temps très incertains ? Kermani lui-même a souligné les écueils de la politique allemande en déclarant :

« Néanmoins, il ne vous sera pas toujours facile non plus de reconnaître le moment où vous devez dire non. Il faut suivre sa conscience, dit-on, et cela se reflète également dans l'idéal de « leadership intérieur » que la Bundeswehr s'est fixé. Cependant, cette conscience est un guide très peu fiable. »

Le passé tourmenté de l'Allemagne

Navid Kermani attribue au premier chancelier fédéral, Konrad Adenauer, le mérite d'avoir intégré la République fédérale « dans l'ordre international fondé sur des règles ». Ce terme n'existait pas encore au début des années 1950, mais ce n'est qu'une parenthèse. Les efforts de Konrad Adenauer étaient motivés par l'objectif d'établir les zones occidentales allemandes en tant qu'État distinct et de les intégrer dans le bloc occidental naissant. Cela n'était possible qu'en rompant avec « l'ordre international ». En effet, l'Accord de Potsdam prévoyait une Allemagne unifiée. L'introduction du mark allemand, la promulgation de la Loi fondamentale et la fondation unilatérale qui s'ensuivit de la « République fédérale d'Allemagne » ont empêché cela.

Dès cette époque donc, le droit international écrit et le droit international public étaient, lorsque cela s'avérait nécessaire, supplantés par « l'ordre fondé sur des règles » non écrit.

Dans son discours, Navid Kermani évoque également l'Iran, sa seconde patrie. Il condamne l'attaque menée contre ce pays par les États-Unis et Israël et, dans le même temps, accuse le gouvernement iranien d'avoir tué 30 000 personnes en l'espace de quelques jours seulement. Ce faisant, il utilise les mêmes « arguments » que les États-Unis, Israël et leurs alliés occidentaux pour justifier en quelque sorte la guerre et les sanctions contre l'Iran.

Le chiffre de 30 000 provient de médias occidentaux qui n'ont plus de correspondants sur le terrain. Ces « troubles », que l'Occident a présentés comme « spontanés », se sont produits dans de nombreuses villes à travers le pays, s'accompagnant souvent d'une violence extrême. Par exemple, des « émeutiers spontanés » ont attaqué des passants à bout portant avec des lance-flammes et des armes automatiques introduites clandestinement en Iran. Ces émeutes ont pris fin brutalement lorsque les forces de sécurité du pays ont brouillé les connexions Starlink, coupé Internet et, par là même, bloqué les services de messagerie tels que WhatsApp et Telegram. Cela a coupé les coordinateurs en Israël et ailleurs (notamment en Albanie, État membre de l'OTAN) des événements, les empêchant de donner de nouvelles instructions.

Des responsables de Washington et d'Israël se sont toutefois exprimés à tort en anticipant prématurément la victoire lorsqu'ils ont fait référence à « nos hommes sur le terrain ». Même le Mossad n'a pas nié leur existence.

Si l'on veut parler d'un engagement concernant l'Iran, ne faudrait-il pas raconter toute l'histoire aux recrues ?

Des modèles dans notre propre histoire

Toute armée a besoin de modèles : des personnes qui ont incarné des valeurs pour la génération actuelle de soldats et qui servent d'exemple. Des personnes dont les pensées, les actes et les actions peuvent servir de guide aux autres. Trouver de tels modèles n'est pas facile.

En raison de son orientation politique et de l'histoire de l'Allemagne, la Bundeswehr a toujours eu du mal à trouver des modèles. Par exemple, un très grand nombre de casernes de la Bundeswehr portent le nom d'officiers de la Wehrmacht

allemande – des officiers qui ont joué un rôle crucial au sein de l'armée qui a réduit l'Europe en ruines et en cendres. Quel message l'hommage rendu à ces personnes transmet-il aux soldats d'aujourd'hui ?

Pourtant, ils existent bel et bien : des modèles au sein des rangs de la Bundeswehr.

Dans son discours, Navid Kermani a mis l'accent sur la conscience — sur la prise de décisions conscientes et courageuses conformément à la Loi fondamentale. Il aurait été de mise que lui-même, le ministre de la Défense et le général Breuer évoquent le major Florian Pfaff dans ce contexte. En 2003, cet officier courageux de la Bundeswehr a refusé d'obéir aux ordres lui enjoignant de participer à la guerre d'agression menée par la coalition dirigée par les États-Unis contre l'Irak — ce qu'il a qualifié de « massacre en Irak ».



Le major à la retraite Florian Pfaff — Source :

<https://www.thecanary.co/uk/analysis/2018/11/12/veterans-from-numerous-countries-took-a-powerful-stand-for-peace-on-remembrance-sunday/>

Cette guerre a également été condamnée par des juristes allemands comme constituant un crime au regard du droit international, ce qui n'a toutefois pas empêché le gouvernement allemand d'envoyer son armée en Asie occidentale. Le commandant Pfaff a refusé. Il a fallu des années de procédures judiciaires pour que sa décision de conscience soit confirmée par les tribunaux allemands sous la forme

d'un acquittement total. Il s'agissait de poursuites que son employeur, la Bundeswehr, avait engagées contre lui en utilisant tous les moyens à sa disposition. Les juges ont pourtant fait respecter le droit en vigueur lorsqu'ils ont déclaré dans leur arrêt :

« En tant que partie intégrante du pouvoir exécutif, les forces armées sont, sans exception, liées sans restriction par la loi et, en particulier, par les droits fondamentaux. Elles ne peuvent s'en soustraire en invoquant des considérations d'opportunité militaire ou d'efficacité opérationnelle. »

Les tribunaux statueraient-ils de la même manière dans les conditions politiques et sociales actuelles ?

« À quel point le sens de la justice de la classe politique de cette république doit-il être corrompu pour qu'elle considère apparemment les violations du droit international et de la Constitution comme des péchés véniels ? »

Quiconque pense que cette phrase est tirée du discours de Navid Kermani se trompe. Elle figure dans [l'allocution en l'honneur de l'officier Florian Pfaff](#) à l'occasion de la remise de la médaille Carl von Ossietzky par la « Ligue internationale des droits de l'homme », le 10 décembre 2006 à Berlin. Le texte se poursuit ainsi :

« En tant qu'officier d'état-major loyal, Pfaff se sentait lié par le serment de service qu'il avait prononcé autrefois. Car dans ce serment, il s'était engagé à « défendre courageusement les droits et la liberté du peuple allemand ». Il ne pouvait donc en aucun cas, quelles que soient les circonstances, concilier la violation du droit international et de la Constitution qu'on attendait de lui avec ses principes de conscience. »

L'Irak en 2003 a marqué la troisième violation du droit international à laquelle la Bundeswehr a participé en l'espace de quelques années sous la bannière d'un « ordre fondé sur des règles » : En 1999, elle est entrée en guerre contre la Yougoslavie, et en 2001, contre l'Afghanistan.

Navid Kermani décrit ainsi, dans son discours, la réticence de la société allemande à participer à la guerre en Afghanistan — qui violait le droit international et était donc également contraire à la Loi fondamentale :

« La mission en Afghanistan rappelle sans cesse le manque de reconnaissance et de soutien dont fait l'objet la Bundeswehr de la part de l'État et de la société. »

Pourrait-on en déduire que « le manque de reconnaissance et de soutien envers la Bundeswehr » concernant son implication dans la guerre en Afghanistan est peut-être imputable au fait que la majorité de la société allemande avait un sens du bien et du mal bien plus développé face à cette violation du droit international que ne l'avaient les responsables politiques et militaires ?

Navid Kermani laisse entendre qu'il considère la participation à la guerre en Afghanistan comme un péché véniel. Il s'aligne ainsi sur le chancelier Merz qui, selon les termes de Kermani, « banalise le droit international et passe sous silence ses violations chaque fois que cela semble politiquement opportun ».

Quels enseignements moraux espère-t-il transmettre aux recrues qui se tiennent devant lui à travers cette ambivalence ?

Conclusion

Depuis Florian Pfaff, la classe politique allemande n'a guère tiré de leçons de sa propre histoire. Il ne fallait d'ailleurs pas s'y attendre. Car, comme [l'a déclaré Wolfgang Schäuble en 2011 devant des responsables de la BCE](#) :

« Et nous, en Allemagne, nous n'avons à aucun moment été pleinement souverains depuis le 8 mai 1945. »

Rien n'a changé à cet égard depuis 2011 — bien au contraire. Il est donc d'autant plus important de faire preuve de prudence face à des soldats et des officiers qui tiennent de grands discours sur la morale et les valeurs.

[L'arrêt rendu en 2006 dans le procès de Florian Pfaff](#) stipule :

« En tant que partie intégrante du pouvoir exécutif, les forces armées sont, sans exception, pleinement soumises à la loi et, en particulier, au respect des droits fondamentaux. Elles ne peuvent s'en soustraire en invoquant des considérations d'opportunité militaire ou d'efficacité opérationnelle. »

Pour les soldats et officiers actuels de la Bundeswehr, prendre des décisions en conscience n'est pas devenu plus facile dans le contexte politique actuel.

ÉTIQUETTES DE L'ARTICLE:

Analyse Kermani, Navid Allemagne